

# Félicien Kabuga, pièce-maîtresse du financement et de la propagande du génocide au Rwanda

AFP, 27 septembre 2022

**Petit commerçant ambulant devenu un des plus riches hommes d'affaires du Rwanda, Félicien Kabuga est accusé par la justice internationale, qui le juge à La Haye à partir de jeudi, d'avoir mis sa fortune et ses réseaux au service du génocide de 1994.**

Son argent et son entregent lui ont ensuite permis d'échapper pendant plus de 20 ans à la justice avant d'être arrêté le 16 mai 2020 en France, ultime étape d'une cavale qui l'avait également mené en Suisse, au Zaïre (aujourd'hui RD Congo) et au Kenya.

Arrêté en banlieue parisienne alors que de nombreux proches le disaient mort depuis des années, Félicien Kabuga est notamment accusé d'avoir participé à la création des milices hutu Interahamwe, principaux bras armés du génocide qui a fait plus

de 800.000 morts entre avril et juillet 1994 selon l'ONU, essentiellement au sein de la minorité tutsi.

Aujourd'hui âgé de 87 ans, il est considéré comme un des financiers du régime génocidaire. Il est jugé à La Haye notamment pour "*génocide*", "*incitation directe et publique à commettre le génocide*" et "*crimes contre l'humanité (persécutions et extermination)*".

## Achat de machettes

Félicien Kabuga était en 1994 un homme d'affaires riche et influent. Il était considéré comme à la tête de la plus grande fortune du Rwanda.

Ce fils de modestes paysans avait débuté comme petit commerçant ambulant dans sa région natale de Byumba, dans le nord du pays, où il vendait cigarettes et vêtements de se-

conde main sur le marché.

Travailleur et déterminé, il s'installe ensuite dans la capitale Kigali où il ouvre divers commerces. Sa réussite sera telle que, dans les villages du Rwanda profond, un paysan plus aisé que les autres était surnommé "Kabuga".

Son entrée dans le sérail est définitivement scellée lorsqu'en 1993, une de ses filles épouse le fils aîné du président Juvénal Habyarimana.

Il était également le beau-père de celui qui au moment du génocide était ministre au Plan, Augustin Ndirakobuca, dont la condamnation à 30 ans de réclusion fut confirmée en 2019.

Membre du parti présidentiel, le Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement (MRND), il crée pendant le génocide, avec d'autres hommes d'affaires, le Fonds de défense nationale (FDN), dont il prend la tête.

Le FDN, créé dans le but de fournir assistance au gouvernement intérimaire pour combattre les Tutsi et les Hutu modérés, devait servir à l'achat d'armes et d'uniformes pour les milices hutu et l'armée dans tout le pays.

"De par sa position d'autorité, Félicien Kabuga a contribué, entre avril et juin 1994, au meurtre par les Interahamwe de personnes identifiées comme étant des Tutsi", a estimé le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), auquel a succédé de-

puis 2015 le Mécanisme pour les tribunaux pénaux internationaux (MT-PI).

Selon le TPIR, il a organisé "des réunions auxquelles ont assisté de nombreux hommes d'affaires (...) à l'effet de collecter des fonds pour l'achat d'armes", y compris des machettes, armes très utilisées dans les massacres du printemps 1994.

## Propagande

Félicien Kabuga était également un des dirigeants de la Radio-télévision libre des mille collines (RTL) qui propageait l'idéologie hutu extrémiste et des discours d'incitation à la haine contre les Tutsi.

Il "exerçait un contrôle de fait et de droit sur la programmation, le fonctionnement et les finances de la RTL", a estimé le TPIR.

Il est également accusé d'avoir directement supervisé les massacres commis par les Interahamwe de Gisenyi (nord-ouest) et Kimironko, un quartier de Kigali.

Après le génocide, il se réfugie en juillet 1994 en Suisse, d'où il a été expulsé un mois plus tard.

Pendant de longues années, M. Kabuga a mis à contribution ses nombreuses relations personnelles et acheté sa protection.

En 2002, les Etats-Unis – qui avaient promis 5 millions de dollars

pour toute information permettant son arrestation – avaient lancé une vaste campagne médiatique au Kenya, où il a échappé à trois reprises au moins à des opérations conjointes de la police et du TPIR.

En 2011, le TPIR avait organisé des audiences de collecte de "*dépositions spéciales*" à charge contre

M. Kabuga, dans la crainte que certains témoins ne soient décédés au moment de son arrestation.

Arrêté, ses avocats avaient demandé l'arrêt des poursuites en raison de son état de santé. En juin, le MTPI a affirmé que Félicien Kabuga était apte à être jugé.